



## SAS / apport en industrie / dettes

Par **Pascal75015**, le **01/07/2016** à **18:58**

Hello je suis en freelance et un client veut me donner un acompte et 20% des bénéfices en échange d'un apport en industrie (création d'un site web & maintenance) pour toute la durée de la société (à savoir 99ans selon les statuts)

A quel degré cela m'engage ? Si je veux partir, je fais comment ? S'il y a des dettes, est-ce que je serais mis en cause ?

Si la boite a une dette avant que je vienne est-ce que ça doit compter pour les 20% bénéfices ?

Bref, en gros quels sont les risques d'un tel contrat ? (à part ne pas gagner grand chose si le site foire)